

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE / DÉPARTEMENT BAS-RHIN

COMMUNE GRIESHEIM-PRÈS-NOLSHEIM

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Cocher la case correspondante

- Installations classées pour la protection de l'environnement
- Schéma régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (S.R.A.D.D.E.T)
- Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- Carte communale
- Classement de voirie
- Divers

relatif à :

PROJET DE MODIFICATION n°1 du P.L.U.

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : PROJET DE MODIFICATION n°1 du P.L.U.

Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° 82/2019 en date du 30 SEPTEMBRE 2019 de

M. le Maire de : GRIEHEIN-PRES-VOLPHEIM

M. le Préfet de :

Président de la commission d'enquête – Commissaire enquêteur :

M. YVES KLEISER qualité COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Membres titulaires : M. _____ qualité _____

M. _____ qualité _____

M. _____ qualité _____

Membres suppléants : M. _____ qualité _____

M. _____ qualité _____

M. _____ qualité _____

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du 21 OCTOBRE 2019 au 04 NOVEMBRE 2019

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

Siège de l'enquête : Mairie de GRIEHEIN-PRES-VOLPHEIM

Autres lieux de consultation du dossier : _____

Registre d'enquête :

comportant _____ feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : Mairie de GRIEHEIN-PRES-VOLPHEIM

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :

les LUNDI 21 OCTOBRE 2019 de 9h à 12h et de _____ à _____

les MARDI 23 OCTOBRE 2019 de 14h à 17h et de _____ à _____

les LUNDI 04 NOVEMBRE 2019 de 15h à 18h et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

une réunion publique a été n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.